

## *Vous et le travail.*

### *a) compétence technique :*

- Mettre sa compétence technique au service de la maison, afin de contribuer à la bonne marche et la réussite de l'entreprise (voir moniteur et équipe de travail).
- Respect de ses engagements (excuses abusives ?) même si l'on gagne moins ...
- Economie et respect des marchandises confiées (conservation et utilisation).
- Achats judicieux.
- Perfectionnements et améliorations techniques (facilités, rentabilité).
- Initiatives heureuses : embellissement du cadre et des conditions d'hygiène.
- Respect des engagements de gérance ou de location.
- Respect des locaux : propreté et entretien ...
- Respect du matériel : propreté, entretien, rangement ... être conscient de la valeur de ce capital.

Dans cet ordre d'idées, il est dommage de constater « les négligences graves » des élèves (candidats hôteliers) ; trop souvent, on oublie le métier que l'on apprend ...

### *b) valeur de l'équipe :*

Nous devons bien comprendre le rôle de chacun ; un travail est souvent réussi dès que l'on prend conscience de la valeur de l'autre (avec ses qualités et ses défauts), que tous puissent se compléter, réaliser en commun un travail épanouissant et « gagner ».

L'orgueil la vanité, l'égoïsme, la jalousie, la prétention peuvent être appelés « erreurs humaines », mais ayons l'honnêteté de réfléchir à la portée de « ces erreurs » qui « écrasent », excluent frustrant et déchirent... pauvres clients et pauvres travailleurs !

...est-ce donc si difficile de respecter le travail des autres ?

Nous parvenons lentement à respecter et à admettre les religions, les cultures, les coutumes étrangères aux nôtres... alors que depuis si longtemps il aurait fallu (il faudrait) respecter ce qui est plus proche de nous et que nous discernons si mal : patron, professeur, ouvrier, ... nous manquons de respect envers les personnes qui nous entourent ... en négligeant l'effort d'un ami, le travail d'une plongeuse, la mise en place de l'équipe précédente...

### *c) valeur du travail régulier :*

Rares sont les « grands moments » qui n'ont pas réussi ; par contre peut-on dire autant des « petits » ? On constate souvent que les erreurs se produisent lorsque le travail est facile (trop facile) ... il faut savoir où s'arrête la « pause »... et où commence le travail.

La grande qualité d'un employé, c'est la régularité, cette capacité d'être toujours prêt, présent.

On note le problème des « profiteurs » qui abusent des facilités : mutuelle, chômage, Parce qu'ils savent et osent « manipuler » leurs droits quand d'autres les ignorent !

Que pensez-vous du technicien diplômé, chômeur volontaire en semaine et parfait travailleur de week-end prolongé (il est vrai que deux jours suffisent pour arrondir les fins de mois...) ?

Tout travailleur tache d'acquiescer, de se forger une personnalité par l'effort, la persévérance, la volonté (la bonne), l'honnêteté.

C'est tout cela qui permet de mériter le respect. Directeur, patron, maître d'hôtel ...gardent leur valeur, leurs droits ils sont nécessaires ; en effet, que deviendrait le travail sans « chef de file », sans conseiller, sans « moteur » ?

Il ne faut pas perdre de vue leur rôle de responsable :

- Direction et gestion de l'entreprise avec ses difficultés, ses obligations, ses exigences ;
- Valeur de ses engagements...

Il serait inconvenant d'ignorer ces différents aspects. Il ne faut pas qualifier d'abus ce qui est exigences de service.

Après lecture de ces réflexions, peut-être pourrions-nous croire que tout doit se passer à sens unique, se résumer à des devoirs ...NON. En conscience, justice sociale ne doit pas être un vain mot : « je souhaite vivement que chaque travailleur soit respecté, qu'il puisse, en cas de conflit (et cela existe) user de ses moyens pour se défendre » (marc wattier).

Le conseil à donner est celui d'éviter les abus, les situations irréversibles qui « dégradent », qui nuisent... il vaut mieux une explication claire, calme, franche que l'affrontement.